

Confignon, le 14 janvier 2020

## **Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2018-2019**

à l'assemblée générale du tennis club de Confignon

le 28 janvier 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé au contrôle des comptes du Tennis Club de Confignon pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019.

Après avoir pointé par sondage les écritures, nous pouvons déclarer que les chiffres sont conformes à la réalité et que les livres sont tenus avec exactitude.

Nous avons constaté que le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice susmentionné concordent avec la comptabilité.

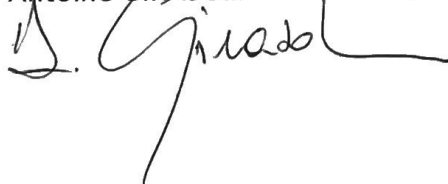
Le bilan au 31 octobre 2019 présente un total qui s'élève à CHF 70'511.81 alors que le résultat du compte pertes et profits laisse apparaître un bénéfice de CHF 53.76. Le bénéfice de l'exercice sera porté en augmentation de la fortune.

Nous reproduisons ces comptes en annexe au présent rapport.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'accepter les comptes qui vous sont présentés et de donner décharge à votre comité pour la gestion de l'exercice 2018-2019.

Les vérificateurs des comptes :

Antoine GIRASOLI



Christian SCHMIDT

